

### PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Date: 27 septembre 2021 - 19 h - Rencontre TEAMS

Présents : M<sup>me</sup> Émilie Allen

M<sup>me</sup> Julie Bélanger M<sup>me</sup> Julie Delagrave M<sup>me</sup> Aissatou Diallo M<sup>me</sup> Caroline Félix

Mme Marie-Michèle Fournier

M<sup>me</sup> Josée Gallant M. Martin Lavoie

M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron

M<sup>me</sup> Marie Laverdière M<sup>me</sup> Audrey-Ann Leclerc M<sup>me</sup> Véronique Perron M<sup>me</sup> Lydie Pincemin M. Jean-Guy Royer

Absente: Mme

Mme Patricia Cruz

Invitées :

M<sup>me</sup> Andréanne Plante M<sup>me</sup> Marusa Gauthier

#### 1. Mot de bienvenue

Madame Véronique Lavallée Caron souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Les membres se présentent.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Véronique Lavallée Caron fait la lecture de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/246 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ** 

ADOPTÉ à l'unanimité avec l'ajout suivant :

- Arrêt des moteurs de voiture pendant l'attente sur le stationnement.

# 3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2021

Monsieur Martin Lavoie demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/247 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc que le procès-verbal de la séance du 31 mai 2021 soit **ADOPTÉ**. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

## 4. Parole au public

Aucun public.

## 5. Élection à la présidence et la vice-présidence

Madame Véronique Lavallée Caron explique le fonctionnement des élections. Elle confirme également que madame Marie-Michèle Fournier sera la secrétaire des rencontres.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/248 Il est **PROPOSÉ** par M. Jean-Guy Royer que M. Martin Lavoie soit élu à la présidence du conseil d'établissement.

ADOPTÉ à l'unanimité.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/249 Madame Lydie Pincemin se **PROPOSE** comme vice-présidente du conseil d'établissement pour supporter M. Martin Lavoie dans son nouveau rôle.

ADOPTÉ à l'unanimité.

# 6. Mot de la responsable de la communauté

Madame Andréanne Plante réitère leur désir d'avoir une bonne collaboration avec l'école. Ils en sont à développer l'offre des activités parascolaires. Les communications seront faites dans les prochaines semaines.

# 7. Fonctions et pouvoirs du CÉ

Madame Julie Delagrave mentionne aux membres qu'ils pourront consulter le document tout au long de l'année.

# 8. Adoption des règles de régie interne du CÉ

Madame Julie Delagrave explique que les parents qui ne peuvent pas se présenter à l'assemblée générale, mais qui aimerait présenter leur candidature au conseil d'établissement peuvent le faire par procuration. Le secrétaire général du CSS propose d'ajouter un article en ce sens dans les règles de régie interne. Madame Julie Delagrave propose d'écrire l'article, de le faire valider par le secrétaire général et ensuite d'adopter un addenda aux règles de régie internes.

Madame Véronique Lavallée Caron propose d'ajouter à la page 11 du document, une puce pour du budget donné pour des reconnaissances. Un addenda sera fait et présenté à la prochaine rencontre.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/250 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Perron et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que les règles de régie interne soient **ADOPTÉES**.

ADOPTÉ à l'unanimité.

### 9. Déclaration d'intérêts des membres

Les membres sont invités à déclarer tout conflit d'intérêt avec le CSS. Le document doit être retourné à madame Marie-Michèle Fournier, à l'école.

#### 10. Calendrier des réunions

Monsieur Martin Lavoie fait la lecture du calendrier des rencontres. Les rencontres se tiendront même en cas de fermeture d'école.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/251 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que le calendrier des réunions soit **ADOPTÉ**.

ADOPTÉ à l'unanimité.

# 11. Formation obligatoire nouveaux membres du CÉ

Madame Lydie Pincemin suggère de faire les formations dans l'ordre proposé sur le site du ministère de l'Éducation. Monsieur Jean-Guy Royer suggère de faire les formations disponibles sur le site d'ici la prochaine rencontre du CÉ.

# 12. Budget du CÉ

Monsieur Martin Lavoie prend connaissance du budget 2020-2021 et 2021-2022. Madame Véronique Lavallée Caron rappelle que les membres peuvent réclamer certains frais comme des frais de garde ou des frais de formation.

## 13. Approbation des activités et sorties éducatives

Madame Julie Delagrave présente le document de planification des sorties éducatives. Elle explique que les activités payantes proposées, devront être acceptées à 80% par les parents des niveaux concernées. Madame Josée Gallant partage les activités pour les groupes de DAPP et madame Véronique Perron présente celles pour les 1<sup>res</sup> années.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/252 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Aissatou Diallo et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Perron que les sorties éducatives présentées soient **ADOPTÉES**.

ADOPTÉ à l'unanimité.

## 13.1 Activités sportives « tournois SE »

Madame Julie Delagrave explique qu'en raison de la Covid, les activités seront autorisées et annoncées à chaque mois.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/253 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Perron que les sorties éducatives présentées soient **ADOPTÉES**.

ADOPTÉ à l'unanimité.

#### 14. Situation COVID

Madame Julie Delagrave mentionne qu'aucun cas n'a été rapporté aux Prés-Verts ou à Saint-Bernard. Les membres du personnel restent vigilants.

Elle mentionne aussi les projets d'arts effectués en lien avec le thème de l'année *Prends ton envol*. Elle confirme aussi que l'équipe du personnel est complète et que le système d'encadrement avec les coupons *Bravo* et les balles de tennis fonctionne bien.

# 15. Mot de la responsable du service de garde

Madame Audrey-Ann Leclerc mentionne que son équipe est complète. Pour les activités sportives du service du garde, les tournois sont sur pause en

attendant des réponses de plusieurs collaborateurs. Les ligues avec les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sont toutefois commencées en activités-ateliers. Pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année, une liste d'activités après l'école est en élaboration et sera envoyée aux parents bientôt. L'activité de karaté offerte aux élèves est bien populaire.

Madame Audrey-Ann Leclerc présente une procédure applicable pour les mauvais payeurs. Les membres échangent.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-21/254 Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Aissatou Diallo et **APPUYÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc que le processus des mauvais payeurs soit **ADOPTÉ**.

ADOPTÉ à l'unanimité.

### 16. Mot du représentant du comité de parents

Madame Lydie Pincemin précise que la première rencontre aura lieu le 5 octobre prochain. L'offre de formation de la fédération du comité de parents a été transmise aux membres.

### 17. Correspondance

Aucune correspondance.

### 18. Autres sujets

Arrêt des moteurs de voiture pendant l'attente sur le stationnement.

Par souci environnemental, madame Caroline Félix propose d'installer une affiche de couper les moteurs des voitures lorsque les parents attendent leur enfant dans le rond-point et d'ajouter un article dans *La Parenthèse*. Madame Julie Delagrave fera un suivi à ce sujet.

### 19. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/255 L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ par** M. Jean-Guy Royer **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Josée Gallant que la séance soit levée à 20 h 23. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

Président

Direction